

Choix de la stratégie de placement

Annexe II au règlement de placement

09.06.2022

| | |
|--------------------|--|
| Caisse de pensions | |
| Nom, prénom | |

1. Gestionnaire de fortune : _____

3. Choix de la stratégie de placement et du niveau de risque

L'assuré de la caisse de pensions choisit sa stratégie de placement. Elle doit correspondre notamment à la capacité d'assumer le risque.

| Choix | Stratégie ^{*1} et Risque ^{*2} | Répartition du placement en actions | Limite inférieure et supérieure |
|-------|---|-------------------------------------|---------------------------------|
| | 1 | 0% | 0% |
| | 2 | 0% à 20% | 0% à 20% |
| | 3 | 20% | 10% à 30% |
| | 4 | 25% | 15% à 35% |
| | 5 | 30% | 20% à 40% |
| | 6 | 35% | 25% à 45% |
| | 7 | 40% | 30% à 50% |
| | 8 | 45% | 35% à 55% |
| | 9 | 50% | 40% à 60% |
| | 10 | 0% à 85% | 0% à 85% |

*1 La Stratégie 1 est une stratégie à faible risques selon les dispositions de l'OPP2, art. 53a.

² Plus le numéro de la stratégie est élevé, plus le rendement attendu est élevé, mais plus le risque de pertes éventuelles liées à une variation des cours est élevé.

4. Commission de gestion de fortune: _____ % par année

5. Approbation des extensions à l'OPP2

- J'autorise les extensions
 - Je confirme avoir pris connaissance de l'annexe « Risques liés aux extensions à l'OPP2 »

6. Conclusions

En signant cette feuille, l'assuré confirme qu'il est conscient qu'il n'a pas de droit à un taux d'intérêt minimal, ni à la préservation de son avoir de prévoyance.

| | |
|----------------|--|
| Lieu, date | L'assuré |
| Lieu, date | Gestionnaire de fortune Pour acceptation du mandat de gestion de fortune |
| Lausanne, date | Elite Fondation 1e |

Originaux :

Elite Fondation 1e

Assuré

Gestionnaire de fortune

QUESTIONNAIRE D'ETABLISSEMENT DU PROFIL DE RISQUE

Nom :Prénom :

1. A quel pourcentage de votre fortune correspondent les avoirs de prévoyance concernés ?

- a. de 75 à 100 %
- b. de 50 à 75 %
- c. de 25 à 50 %
- d. de 0 à 25 %

2. A quel groupe d'âge appartenez-vous ?

- a. plus de 60 ans
- b. de 45 à 60 ans
- c. de 30 à 45 ans
- d. moins de 30 ans

3. Avez-vous des connaissances particulières en gestion de fortune ? Si oui, comment les avez-vous acquises ? (cochez tout ce qui s'applique)

- a. Je n'ai pas de connaissances particulières
- b. par les médias
- c. durant mes études
- d. par mon activité professionnelle

4. Quand planifiez-vous de prendre votre prestation de retraite ?

- a. dans moins d'une année
- b. dans un à cinq ans
- c. dans cinq à dix ans
- d. dans plus de dix ans

5. A la retraite, de quel pourcentage du capital aurez-vous besoin pour financer votre train de vie ?

- a. 100%
- b. de 50 à 100%
- c. de 25 à 50%
- d. de 0 à 25%

6. Quelle variation de fortune acceptez-vous sur une année pour une performance maximale à long terme ?

- a. de 0 à 5 %
- b. de 5 à 10 %
- c. de 10 à 20 %
- d. plus de 20 %

Calcul du score :

- Score = Na + (2 * Nb) + (3 * Nc) + (4 * Nd) ;
 - avec Na = nombre de a
 - Nb = nombre de b
 - Nc = nombre de c
 - Nd = nombre de d

Stratégie selon le profil de risque (de .. à) :

| Score | 0 - 6 | 7 - 8 | 9 - 10 | 11 - 12 | 13 - 14 | 15 - 16 | 17 - 18 | 19 - 20 | 21 - 22 | 23 - 24 |
|-----------|-------|-------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Stratégie | 1 | 1..2 | 1..3 | 1..4 | 1..5 | 1..6 | 1..7 | 1..8 | 1..9 | 1..10 |

La stratégie 1 est une stratégie à faible risques selon les dispositions de l'OPP2, art. 53a. Elle peut être choisie par tous les assurés, quelque soit le score.

L'assuré qui ne répond pas correctement ou qui choisit une stratégie plus risquée que celle indiquée par son profil de risque est conscient qu'il prend un risque supérieur à ce qu'il est en mesure d'assumer et déclare en avoir été informé. Il décharge la Fondation de toute responsabilité liée à ce choix.

Lieu : Date : Signature :